

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE AXIS TRESORERIE SICAV
ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2003**

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2003**

En notre qualité de commissaire aux comptes de AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2003 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-03, tels qu'annexés au présent avis.

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

Tunis, le 30 janvier 2004

**AXIS SICAV TRESORERIE
BILAN ARRETE AU 31-12-03
(exprimé en dinar Tunisien)**

		31/12/2003	
ACTIF			
AC1- Portefeuille-titres	3.1	2 475 583	
Obligations et valeurs assimilées		2 475 583	
AC2- Placements monétaires et disponibilités		787 209	
a- Placements monétaires	3.3	447 472	
b- Disponibilités		339 737	
AC4- Autres actifs		6 606	
	TOTAL ACTIF	3 269 398	
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs		4 318	
PA2- Autres créditeurs divers		744	
	TOTAL PASSIF	5 062	
ACTIF NET			
CP1- Capital	3.5	3 231 723	
CP2- Sommes distribuables		32 613	
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	
b - Sommes distribuables de l'exercice		32 613	
	ACTIF NET	3 264 336	
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	3 269 398	

**AXIS TRESORERIE SICAV
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-03 au 31-12-03
(exprimé en dinar Tunisien)**

		Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31/12/2003
PR1- Revenus du portefeuille-titres	3.2	27 882	38 339
Revenus des obligations et valeurs assimilées		27 882	38 339
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	8 354	11 495
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		36 236	49 834
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-7 779	-9 147
REVENU NET DES PLACEMENTS		28 457	40 687
CH2- Autres charges	3.7	-894	-11 485
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 563	29 202
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		4 274	3 411
SOMMES DISTRIBUTUABLES DE LA PERIODE		31 837	32 613
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-4 274	-3 411
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 317	704
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		8 273	10 112
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		34 519	40 018

AXIS SICAV TRESORERIE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-03 au 31-12-03
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Exercice clos le 31-12-03
AN1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	34 519	40 018
Résultat d'exploitation	27 563	29 202
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 317	704
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 273	10 112
Frais de négociation		
AN2- DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	0	0
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
a / Souscriptions	2 367 366	3 974 730
Capital	2 347 000	3 952 600
Régularisation des sommes non distribuables	10 571	12 304
Régularisation des sommes distribuables	9 795	9 826
b / Rachats	-749 550	-750 412
Capital	-740 100	-740 100
Régularisation des sommes non distribuables	-3 959	-3 959
Régularisation des sommes distribuables	-5 491	-6 353
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 652 335	3 264 336
AN4- ACTIF NET		
en début de période	1 612 001	0
en fin de période	3 264 336	3 264 336
AN5- NOMBRE D'ACTIONS		
en début de période	16 056	0
en fin de période	32 125	32 125
VALEUR LIQUIDATIVE	101,614	101,614
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,80%	4,80%

AXIS TRESORERIE SICAV

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-03

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.03 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

La date effective d'ouverture au public est le 01/09/03. L'exercice 2003 constitue le premier exercice comptable de la SICAV, il s'étend jusqu'au 31/12/2004.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31.12.03 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-03 d'actions SICAV, d'obligations et de bons du trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève au 31-12-03 à 2 475 583 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/03	% de l'actif net
Titres SICAV	1 483	159 054	159 758	4,89%
SANADET SICAV (obligataire)	1 483	159 054	159 758	4,89%
Emprunts d'Etat	1 796	1 806 257	1 863 414	57,08%
BTA 8,25%	1 796	1 806 257	1 863 414	57,08%
Emprunts de sociétés	4 500	450 000	452 411	13,94%
GL 2003-1	1 500	150 000	153 553	4,72%
TL 2003	3000	300 000	298 588	9,22%
Total		2 415 311	2 475 583	75,91%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 27 882 dinars pour la période du 01/10/03 au 31/12/03 et représentent le montant des intérêts courus et échus au titre de la période du quatrième trimestre 2003 sur les obligations de l'Etat et les obligations de société.

Désignation	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Revenu des obligations de société	3 338	5 459
Revenu des obligations d'Etat	24 544	32 880
Total	27 882	38 339

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/03 à 447 472 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
ATL	200	200 000	199 609	6,11%
STEQ	250	250 000	247 863	7,59%
Total	450	450 000	447 472	13,70%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 8 354 dinars pour la période du 01/10/03 au 31/12/03 et représentent le montant des intérêts courus et échus sur les placements monétaires de la SICAV.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Revenu des billets de trésorerie	8 264	10 076
Revenu compte bloqué	0	1 214
Revenu compte courant rémunéré	90	205
Total	8 354	11 495

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 1 652 335 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	1 620 468
Variation de la part Revenu	31 867
Variation de l'Actif Net	1 652 335

Les mouvements sur le capital au cours de la période du quatrième trimestre 2003 se détaillent ainsi :

Capital au 01/10/2003

Montant:	1 605 600
Nombre de titres :	16 056
Nombre d'actionnaires :	14

Souscriptions réalisées

Montant:	2 347 000
Nombre de titres émis :	23 470
Nombre d'actionnaires nouveaux :	7

Rachats effectués

Montant:	740 100
Nombre de titres rachetés :	7 401
Nombre d'actionnaires sortant :	2

Capital au 31/12/2003

Montant:	3 212 500
Nombre de titres :	32 125
Nombre d'actionnaires :	19

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AXIS TRESORERIE SICAV.

Le total de ces charges pendant le quatrième trimestre s'élève à 7 779 dinars et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant
Rémunération du gestionnaire	6 665
Rémunération du dépositaire	1 114
Total	7 779

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité ont été également présentés à ce niveau.

Ainsi, le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Redevance CMF	725
Frais de publicité	169
Total	894